



**ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN**

**FSU de l'Aude**  
22 bis boulevard de Varsovie  
11000 Carcassonne  
04-68-25-54-23

**UL-FSU de Narbonne**  
13 rue des 3 moulins  
11100 Narbonne  
04-68-32-07-99

[fsu11@fsu.fr](mailto:fsu11@fsu.fr) / <http://fsu11.fsu.fr/>

## **Écoles, collèges, lycées : pas de reprise sans garanties sanitaires !**

L'annonce par le Président de la République de la réouverture progressive des crèches, des écoles, des collèges et des lycées à partir du 11 mai suscite de grandes inquiétudes alors que la crise sanitaire Covid-19 en cours est loin d'être sous contrôle et que beaucoup d'incertitudes demeurent.

La FSU 11 et ses syndicats, présents dans l'Éducation Nationale (SNASUB, SNEP, SNES, SNICS, SNUEP, SNUipp), l'enseignement agricole (SNETAP) et les collectivités territoriales (La FSU Territoriale) constatent l'état d'impréparation de cette décision qui soulève de nombreuses questions, à ce jour sans réponse. Dans ce contexte, de nombreux parents d'élèves envisagent de ne pas remettre leurs enfants à l'école, preuve du discrédit de la parole publique.

En effet, même progressive, la réouverture des écoles et des établissements scolaires se heurte à des réalités qui la rendent difficile et incertaine :

- Les salles de classe et certains espaces de travail ne permettent pas de respecter les distances de sécurité. Et comment garantir la distanciation sociale dans les cours de récréation, dans les transports scolaires, transports en commun, dans les restaurants scolaires et les internats où même s'ils sont espacés, les élèves devront enlever leur masque (à supposer qu'ils en aient) ?
- Dans de nombreux établissements les couloirs excèdent à peine 1 mètre de largeur. Comment faire s'y croiser des centaines d'élèves en respectant les distances de sécurité ?
- Les élèves ont du mal à respecter les distances de sécurité et les gestes barrière. Est-il vraiment envisagé de demander à des enfants, notamment de maternelle et de primaire, de porter des masques 6h à 9h par jour ? De rester à distance de leurs camarades et des adultes qui les encadrent ? L'expérience de l'accueil des enfants de soignants montre que c'est très difficile, pour ne pas dire impossible.
- Les distances de sécurité seront également impossibles à respecter pour les AESH en charge des élèves en situation de handicap ou pour les ATSEM qui sont en contact direct et de proximité avec de très jeunes enfants.
- Les lavabos et les savons sont en quantité insuffisante pour garantir que les élèves puissent se laver régulièrement les mains .
- La désinfection régulière des locaux et du matériel, tout au long des temps d'occupation, suppose, du matériel et des mesures de protection adaptés et des personnels territoriaux en nombre suffisant.
- L'organisation des cantines scolaires implique la mise en place de modalités et des dispositifs spécifiques et complexes.

Si les personnels sont inquiets, c'est qu'ils craignent que les écoles, les collèges et les lycées soient de véritables foyers de contamination et qu'enfants comme adultes puissent contribuer ainsi à la circulation du virus.

La FSU 11 et ses syndicats exigent donc :

- des réponses à toutes ces questions de la part de l'État et des employeurs territoriaux garantissant le cadre sanitaire de la réouverture ;
- l'accès aux tests de dépistage pour les adultes et les élèves, au-delà des personnes présentant des symptômes ;

- la mise à disposition de l'équipement de protection pour les personnels et les élèves : masques, visières, gants, gel hydroalcoolique, savons, essuie-mains jetables, gants, lingettes/sprays de désinfection ;
- la mise en place de procédures et de mesures adaptées à chaque fonction et chaque lieu d'exercice.

La FSU 11 rappelle que selon le code du travail (Article L4121-1), *l'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs*. Elle demande donc que les modalités de reprise soient contrôlées par les CHSCT (Comité Hygiène et Sécurité et Conditions de travail) tant pour les agents de l'État que pour ceux des collectivités territoriales.

La FSU 11 rappelle donc aux services de l'État comme aux employeurs territoriaux que leur responsabilité est engagée.

C'est la santé et la protection de toutes et tous qui doivent guider le processus de déconfinement. Ce n'est qu'avec ce préalable et ces garanties, que le retour dans les établissements et services pourra être amorcé et la date effective déterminée.

La FSU 11 réaffirme avec force qu'il ne peut y avoir réouverture des établissements ou des services sans garantie sanitaire, il en va de la santé et de la sécurité des élèves, des familles et de l'ensemble des personnels.